



Association fribourgeoise des institutions spécialisées  
Freiburger Verband der spezialisierten Institutionen



# Rapport annuel 2020

---



# Sommaire

|                                              |    |
|----------------------------------------------|----|
| Message de la présidente . . . . .           | 2  |
| Rapport du secrétariat général . . . . .     | 3  |
| <b>Rapports des commissions permanentes</b>  |    |
| Enseignement spécialisé . . . . .            | 4  |
| Habitat, travail et formation INSOS. . . . . | 6  |
| Liste des membres INFRI 2021 . . . . .       | 8  |
| Institutions socio-éducatives . . . . .      | 10 |
| Addictions. . . . .                          | 11 |
| Commission CCT. . . . .                      | 12 |
| <b>Projets en cours</b>                      |    |
| Pôle confiance . . . . .                     | 13 |
| <b>Finances</b>                              |    |
| Comptes et budgets . . . . .                 | 14 |
| Bilan. . . . .                               | 15 |
| Commentaire des comptes . . . . .            | 16 |

## Composition du comité INFRI 2020

### Présidente

o Ursula Schneider Schüttel, présidente Fondation les Buissonnets

### Vice-Président

o André Sudan, président Association St-Camille

### Membres

- o Michelle Constantin, directrice Les Traversées
- o Joëlle Bossens, directrice Centre scolaire Villars-Vert
- o Anne Jochem, directrice Services généraux Fondation les Buissonnets
- o Jean-Luc Kuenlin, directeur Fondation de Fribourg pour la Jeunesse — FFJ
- o Cédric Fazan, directeur Fondation le Tremplin
- o Peter Wuethrich, membre Fondation la Rosière et Fondation les Buissonnets
- o Bernard Bosson, directeur Fondation HorizonSud
- o Caroline Dénervaud, présidente Institut St-Joseph du Guintzet
- o Jean Bourgknecht, président Nid Clairval
- o Patrice Zurich, co-président Clos Fleuri



# Message de la présidente

## Une année sous le signe du Covid

Comment faire l'impasse sur la situation sanitaire qui a marqué l'année 2020 ? C'est impossible !

Le monde politique, médical, institutionnel a été entièrement mobilisé pendant trois-quart d'une année par la pandémie de COVID-19, sans même parler du sport, de la culture et des loisirs. Il a fallu réagir, s'adapter, anticiper les difficultés, compenser les lacunes que notre pays a constatées face à ce minuscule virus aux conséquences gigantesques.

Les institutions spécialisées se sont retrouvées dans la catégorie des « institutions à risques essentielles à la société ». A ce titre, elles ont donc pour l'essentiel continué leurs activités d'accompagnement, à l'exception du travail avec les personnes vulnérables qui s'est arrêté au printemps pendant quelques semaines.

Il est important de signaler que, pour les personnes en situation de handicap ou en difficultés, l'arrêt des activités provoque très vite des conséquences néfastes : dépressions, troubles de comportement, isolement, etc. Cela a incité notre association à se battre pour avoir la possibilité d'une reprise rapide des activités, dans le cadre des plans de protection prévus par les autorités.

Fort heureusement, à l'automne il n'y a pas eu de fermeture/lockdown comme au printemps, et le travail a pu se poursuivre avec une certaine sérénité, pour le plus grand bien des résidents et employés des institutions.

Inutile de dire que l'impact politique et financier de cette année particulière se mesurera pendant de nombreuses années encore, avec la nécessité de prendre en charge les dépenses considérables requises par la situation sanitaire. APG, RHT, aides d'urgence et autres mesures de soutien à l'économie auront des conséquences financières sur les comptes et budgets des années à venir, et on peut craindre que cela engendre des conséquences négatives sur les prestations à la population.

Quant aux décisions politiques prises pour réagir à ce temps de crise, espérons qu'elles renforceront notre fonctionnement démocratique au lieu de l'affaiblir, les désaccords sur les mesures semblant parfois plus importants que la solidarité face à la crise sanitaire.

Pour conclure, je dirais que les institutions ont fait la preuve de leur efficacité en 2020. Elles ont assumé la crise avec beaucoup de réactivité et de créativité, elles ont maintenu la qualité de leurs prestations malgré les obstacles, et elles ont maintenu des partenariats ouverts et constructifs en dépit de l'absence de certaines collaborations. L'association faitière INSOS a également joué un rôle clé de représentation au niveau fédéral et a efficacement informé les institutions face à la jungle d'informations qui les a parfois submergées.

Que tous et toutes soient ici remerciés pour leur contribution essentielle dans cette période délicate, avec l'espoir que le futur nous offre une accalmie bienvenue !

Ursula Schneider Schüttel  
Présidente et  
conseillère nationale

# Rapport du secrétariat



## Et le travail continue !

La « parenthèse » sanitaire du COVID a bien sûr fortement marqué 2020, mais le travail continue néanmoins, dans les institutions et à INFRI ! En effet, peu d'activités des institutions peuvent réellement être suspendues, tant l'accompagnement des bénéficiaires est important pour eux et doit absolument être assuré. Donc les institutions ont bien maintenu leurs prestations, parfois de manière allégée pour faire face aux risques sanitaires.

Et donc pour notre association également, le travail a continué...

D'ailleurs rarement autant de projets auront occupé INFRI ! A des projets qui ont débuté en 2019, comme le Pôle confiance et la mise en valeur des prestations dans le domaine des addictions (modèle d'impacts), qui se sont poursuivis avec succès en 2020, de nouveaux projets sont venus s'ajouter comme autant de nouvelles perspectives pour INFRI et les institutions :

- o Le catalogue des prestations institutionnelles **infri'guide** a fait l'objet pendant toute l'année d'un travail de développement. Entamé en début d'année, le projet a certes été un peu freiné par le COVID. Mais la plateforme web qui présentera les prestations et permettra d'effectuer des recherches simples en fonction des besoins de chacun-e sera mise en ligne pendant l'année 2021.
- o Dans le domaine des **soins palliatifs**, il a été déterminé que les institutions avec une population susceptible d'être confrontée à des situations de fin de vie difficiles pourront bénéficier — grâce à Voltigo — d'un travail de développement des compétences palliatives conduisant à un label, et ceci avec le soutien financier d'INFRI.

o Le **droit du travail** et la CCT a donné lieu à un nouveau type d'événements cette année : un après-midi sur le droit du travail, destiné à tous les professionnels RH intéressés et animé par un avocat spécialisé. Le succès de cette animation va contribuer à en faire un événement annuel, en fonction des besoins des institutions.

o La crise sanitaire a mis au jour une aggravation des situations de **précarité** des personnes fragiles, et cela se constate dans certaines institutions également. INFRI s'est engagée avec les organisations fribourgeoises du travail social, dans la réalisation d'un manifeste pour la dignité et d'un cahier de revendications pour lutter efficacement contre la précarité.

Au-delà de ces projets spécifiques, les tâches ordinaires d'INFRI ne manquent pas de s'imposer régulièrement à notre calendrier : **partenariats** réguliers dans le domaine de la psychiatrie (collaboration et liaison pour les institutions pour adultes et mineurs, hébergement psycho-social, handicap mental), des soins palliatifs, de la formation professionnelle (ORTA), etc.

Et bien sûr, la **représentation et le lobbying** pour les institutions restent au centre de nos préoccupations : relayer les problèmes et soucis des institutions, chercher et trouver des solutions qui puissent leur être favorables, sont les domaines principaux pour lesquels nous nous battons au quotidien.

Cela a été particulièrement vrai pendant la période COVID, puisque notre association a été mise à contribution pour coordonner les mesures entre les autorités et les institutions. Cela s'est fait avec grande difficulté au printemps, la mise ne place ayant été chaotique, puis en automne avec plus de sérénité.

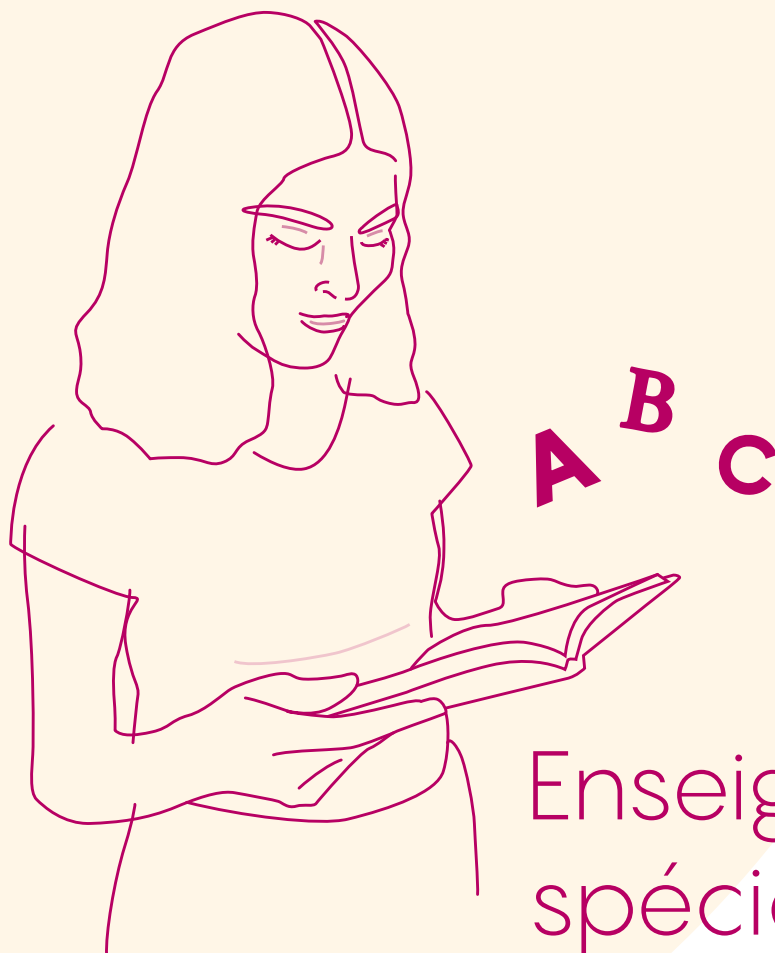
De cette expérience exigeante, nous retenons le manque de prise en compte, par les autorités politiques et sanitaires, des réalités propres de nos institutions et de leurs bénéficiaires. N'étant pas exclusivement « à risque » — comme le sont les résidents des EMS par exemple — les personnes en situation de handicap n'ont pas eu droit aux mêmes égards que les personnes âgées, alors même que certaines réalités en institutions spécialisées auraient justifié des mesures énergiques et coordonnées !

Fort heureusement, d'une manière générale, à part quelques foyers difficiles à éteindre dans quelques institutions, elles ont plutôt dû faire face aux fluctuations de personnel dues aux quarantaines imposées par les autorités sanitaires. Et finalement, notre secteur a connu peu de maladies graves et de décès, comparativement au secteur des EMS : ceci peut expliquer cela, dans une certaine mesure.

2021 ne saurait ressembler à 2020, et nous formulons le vœu qu'elle soit plus sereine. Tous nos remerciements vont à nos membres, au personnel des institutions et aux bénéficiaires de leurs prestations pour les efforts gigantesques consentis en 2020.

Olivier Spang  
Secrétaire général

Jacqueline Portmann  
Secrétaire administrative



## Enseignement spécialisé

---

La Commission permanente de l'enseignement spécialisé regroupe les directeurs et directrices des institutions de pédagogie spécialisée. Les 11 membres de la commission se sont rencontrés pour une dizaine de séances durant l'année, soit en présentiel, soit en visioconférence.

Durant cette année, nous avons accueilli de nouveaux membres au sein de la CPES : Emmanuel Batoz, qui a repris la Direction de Flos Carmeli, Béatrice Grindat, qui assure l'intérim de la Direction au Schulheim des Buissonnets, et Damien Dandelot, qui a repris la Direction de Clos Fleuri.

Bienvenue à nos nouveaux collègues !

Joëlle Bossens  
Présidente

## Institutions membres

Flos Carmeli — Institut St-Joseph du Guintzet — Centre scolaire de Villars-Vert — Centre éducatif et pédagogique CEP — Centre éducatif et scolaire de la Glâne CESL/G — Clos Fleuri — Home-Ecole romand Les Buissonnets — Schulheim Les Buissonnets — Service éducatif itinérant sei-fribourg Les Buissonnets — Les Peupliers — Classes d'enseignement spécialisé de la Gruyère

Petit retour sur une année bien particulière... et pour une fois, sous l'angle des élèves des écoles d'enseignement spécialisé...

Année particulière et pourtant, on a quand même parlé de pédagogie, d'orientation professionnelle, de procédures, de médecine scolaire, de la mise en place de Microsoft 365... On a rencontré le Chef du Service de l'Enfance et de la Jeunesse, M. Quéru, ainsi que le Chef de la Brigade des Mineurs, M. Boschung, pour des informations sur les buts et le fonctionnement de leurs services, avec des échanges fort intéressants.

Mais une année particulière, car notre temps, notre énergie ont été dévolus à la gestion d'un quotidien scolaire qui a dû se réinventer, avec l'absence des élèves pendant 2 mois, puis un retour en classe à redéfinir.

Période pleine de défis, avec des tâtonnements, des adaptations, du renouvellement, et d'intenses réflexions.

Au terme de l'année 2020, de l'avis des professionnels des écoles spécialisées, une crainte nous anime tous : la fermeture des écoles. C'est un scénario que nous redoutons plus que tout.

Les élèves à besoins éducatifs particuliers ont besoin d'un accompagnement individualisé, ils ont besoin de l'école, de cette institution qui leur permet l'ouverture sur le monde, sur les copains, sur la société. Quelles que soient leurs difficultés, nos élèves ont besoin de rythme, de routines, de suivi, ils ont besoin de nous sentir à leurs côtés. Au-delà du travail purement scolaire, l'expérimentation est primordiale pour nos jeunes, que ce soit pour les petits du SEI (service éducatif itinérant), pour les élèves scolarisés, pour les jeunes des classes de post-scolarité ou de préformation professionnelle.

Depuis l'automne, heureusement les écoles sont restées ouvertes. Mais de nombreux élèves ont été, et sont encore, confrontés au stress de leur famille et au stress ambiant. La situation que nous vivons actuellement est lourde à vivre, on sent chez eux une nervosité qui n'existait pas avant.

Les professionnels aussi sont touchés par ce phénomène. Soucieux d'apporter le meilleur, mais comment faire lorsque l'élève n'est pas là ? Comment faire lorsque les soucis quotidiens envahissent les esprits ? Comment faire quand on ne peut pas, simplement, organiser des visioconférences avec ses élèves ?

Pour nous, équipes de direction, le défi a été de nous adapter aux réalités, aux besoins, de tenir le cap, pour épauler nos équipes de professionnels.

Durant ces quelques mois, nous sommes restés en contact, tous ensemble ou par des échanges privilégiés. Le SESAM a également été très présent pour nous guider, nous soutenir, nous informer. A l'heure de boucler ce rapport, les écoles restent ouvertes, et nous remercions la Direction de l'instruction publique pour la volonté de maintenir l'accueil des élèves en présentiel.

Mais nous espérons pouvoir très vite retrouver la VRAIE ECOLE, l'école de la vie, qui permet à chaque enfant, à chaque adolescent, de découvrir, d'apprendre, non seulement assis à son pupitre, mais en visitant des musées, en pratiquant des activités sportives, en sortant découvrir du pays, en vivant l'expérience d'un camp, ou simplement en jouant au foot...

Les enfants eux-mêmes le disent : « C'est quand qu'on fait une sortie ? »

Merci à vous, chers élèves, de nous permettre d'avancer à vos côtés.

Et bien sûr, merci à tous mes collègues de la CPES pour les échanges, les questionnements, les partages !



## Habitat, travail et formation INSOS

---

Cette commission réunit les directeurs des institutions des domaines de l'Habitat, travail et formation du canton et offre habituellement un espace dans lequel les échanges et les réflexions permettent aux projets et problématiques communes à ces institutions d'être débattus et aux projets communs d'être développés.

Ayant repris la présidence dans le contexte si particulier de l'année 2020, je ne peux que confirmer le rôle essentiel que joue cette commission qui a continué à se réunir soit en présentiel soit par visio-conférence. Chaque membre a contribué aux efforts communs afin de poursuivre les activités — habituelles et extraordinaires — de la manière la plus concertée possible.

Cette commission a également pu compter sur Monsieur Blaise Curtenaz, nommé vice-président de la commission, pour représenter la commission à la fédération nationale INSOS.

Michelle Constantin  
Présidente



## Institutions membres

Centre d'intégration socioprofessionnelle CIS — Les Traversées — St-Camille — La Rosière — Fara — La Colombière — Linde — Fondation glânoise — HorizonSud — L'Estampille — La Belle Etoile — Clos Fleuri — Homato/ Les Buissonnets — St-Louis — Stiftung ssb — Stiftung des Seebezirks für Erwachsene Behinderte SSEB — applico — CFC Centre de formation continue — CFPS Seedorf — Wohn- und Werkgenossenschaft Sonnegg

Un des dossiers importants de l'année a été l'élaboration d'une réponse au projet de Planification cantonale 2021-2025 pour le réseau institutionnel spécialisé pour personnes adultes en situation de handicap dans le canton de Fribourg.

Malgré un contexte chamboulé par la pandémie, la commission est parvenue à envoyer aux autorités une prise de position partagée par l'ensemble de ses membres. Un des éléments significatifs et positifs que nous relevons dans le projet de planification du canton est la volonté de mettre l'accent sur l'autodétermination des personnes fragilisées et sur les prestations de soutien de cette population dans le domaine ambulatoire.

La commission a également pu appuyer le constat d'un besoin important de création de dispositifs pour les années à venir, 140 places selon le rapport. Parmi les principales réserves, nous avons articulé des doutes à propos d'une planification qui se définit essentiellement en termes de « places ».

En effet, cette logique ne permet pas d'apprécier, et donc de combler, l'augmentation de la charge de travail des institutions liée à la complexification des situations et au vieillissement de la population. Une discussion sur les charges et sur la qualité de l'accompagnement a été demandée dans cette consultation. La commission se réjouit de poursuivre les échanges à ce sujet.

Plusieurs autres projets ont été portés en avant par des groupes de travail issus de la commission. Les groupes de travail consacrés au Catalogue de prestations des institutions et à l'amélioration des hospitalisations au RFSM pour le domaine d'activités de l'handicap mental ont réussi à poursuivre leur action malgré les difficultés à se réunir et à travailler pendant les différents confinements.

Au-delà des projets, le thème principal des échanges au sein de la commission a bien entendu été la thématique de la COVID. Les différentes phases de confinement et déconfinement ont été essentiellement gérées par chaque institution en fonction de la situation spécifique de celle-ci. En même temps, plusieurs échanges au sein de la commission ont permis d'aborder les préoccupations et les questionnements partagés par les membres. Les problématiques ont été centrées essentiellement sur les modalités et le rythme des différentes stratégies de protection mises en place par les institutions.

Parmi les défis principaux qu'il a fallu relever se trouve la difficulté à parvenir à communiquer et coordonner l'action des institutions avec celle des autorités de gestion de crise. En parallèle, un élément marquant de cette crise a été la très grande solidarité et entraide entre les directions des institutions qui ont été généreuses d'informations, échanges et soutiens divers.

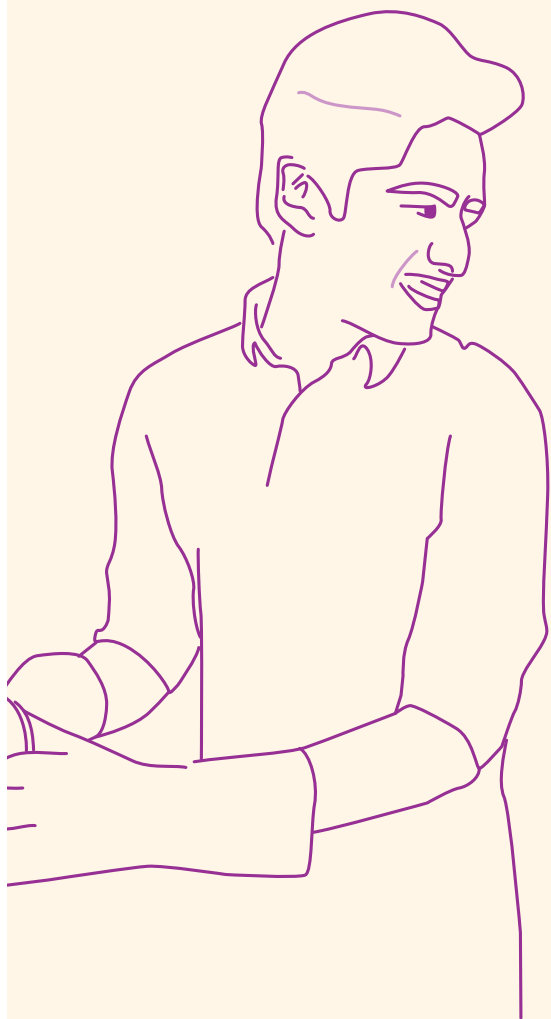
Je remercie l'ensemble de mes collègues pour leur engagement et leur participation à ce regroupement tout au long de l'année et je vous souhaite à tous, pour l'année à venir, plus de simplicité.

# Liste des membres INFRI 2021

| Support juridique Institutions                                                                                                                                          | Lieu                 | Présidence                             | Direction                                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------------------------|------------------------------------------------|
| <b>Association Château de Seedorf</b><br>o Centre de formation professionnelle et sociale CFPS                                                                          | Noréaz               | M. Philippe Leuba                      | M. Rémy Noël                                   |
| <b>Association Flos Carmeli</b><br>o Classes de langage, services de logopédie, psychologie et psychomotricité                                                          | Fribourg             | M. Jean-Paul Moulin                    | M. Emmanuel Batoz                              |
| <b>Association de l'Institut St-Joseph du Guintzet</b><br>o Centre scolaire et éducatif pour enfants sourds, classes de langage / Sprachheilschule                      | Villars-sur-Glâne    | Mme Caroline Dénervaud                 | M. Stéphane Favre                              |
| <b>Association fribourgeoise action et accompagnement psychiatrique</b><br>o AFAAP                                                                                      | Fribourg             | M. Claude Gremaud                      | vacant                                         |
| <b>Association Les Traversées</b><br>o Unités Schönberg, Courtaman, Seiry, Estavayer-le-Lac, Pérolles et Grand Fribourg                                                 | Fribourg             | M. Bastien Petitpierre                 | Mme Michelle Constantin                        |
| <b>Association Le Bosquet</b><br>o Institution spécialisée                                                                                                              | Givisiez             | M. Marc Sugnaux                        | Mme Elisabeth Reber                            |
| <b>Association le Radeau</b><br>o Centre d'accueil                                                                                                                      | Orsonnens            | M. Pierre-Alain Clément                | Mme Emmanuelle Barboni                         |
| <b>Association REPER</b><br>o Information & Projets, Rue & Réalisations, Ressources & Développement, PréFo, Centres d'animation socioculturelle                         | Fribourg             | M. Markus Baumer                       | M. Philippe Cotting                            |
| <b>Association St-Camille</b><br>o Ateliers, Foyers et Appartements protégés (Marly et Villars-sur-Glâne)                                                               | Marly                | M. André Sudan                         | M. Claude Chassot                              |
| <b>Commune de Villars-sur-Glâne</b><br>o Centre scolaire Villars-Vert                                                                                                   | Villars-sur-Glâne    | Mme Alizée Rey                         | Mme Joëlle Bossens                             |
| <b>Fondation broyeur en faveur des personnes en situation de handicap</b><br>o La Rosière                                                                               | Estavayer-le-Lac     | M. Jean-Luc Baechler                   | M. Beat Schaefer                               |
| <b>Fondation Clos Fleuri</b><br>o Ecole, Ateliers, Résidences, Accueil de jour, Appartements communautaires                                                             | Bulle                | M. Patrice Zurich<br>M. Willy Beaud    | M. Damien Dandelot                             |
| <b>Fondation Espace Thérapeutique-Psychiatrie et Psychothérapie pour Enfants</b><br>o Centre thérapeutique de jour (CTJ)<br>o Tagesklinik für Kinder (TAKLIK), Freiburg | Givisiez             | M. Gilles de Reyff                     | M. Guillermo Valenzuela<br>M. Niels Bugge      |
| <b>Fondation de Fribourg pour la Jeunesse</b><br>o Foyer St-Etienne, Foyer Bonnesfontaines, Préfo, Time-Out                                                             | Fribourg             | M. Thierry Steiert                     | M. Jean-Luc Kuenlin                            |
| <b>Fondation du Centre de formation continue pour adultes en situation de handicap</b><br>o CFC I BZ                                                                    | Villars-sur-Glâne    | Mme Kirthana Wickramasingam            | M. Jean-François Massy                         |
| <b>Fondation du Centre éducatif et pédagogique</b><br>o CEP                                                                                                             | Estavayer-le-Lac     | M. Jean Terrapon                       | Mme Chantal Gremaud Bertschy                   |
| <b>Fondation du CIS</b><br>o Centre d'intégration socioprofessionnelle                                                                                                  | Fribourg             | M. Laurent Houmard                     | Mme Elisabeth Mauron-Hemmer                    |
| <b>Fondation FAH-SEB</b><br>o Foyer la Colombière<br>o Home Linde                                                                                                       | Misery<br>Tentlingen | Hr. Andreas Meuli<br>Hr. Andreas Meuli | M. Lorenzo Pestalozzi<br>M. Lorenzo Pestalozzi |
| <b>Fondation Fara</b><br>o Ateliers, foyers, appartements                                                                                                               | Fribourg             | M. Daniel Charrière                    | M. Blaise Curtenaz                             |

En surligné : les changements par rapport à l'année précédente

| Support juridique Institutions                                                   | Lieu            | Présidence                      | Direction                              |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------|---------------------------------|----------------------------------------|
| <b>Fondation Handicap Glâne Romont</b>                                           |                 |                                 |                                        |
| o Ateliers de la Glâne — Appartements protégés Romont, Home La Colline Ursy      | Romont          | M. Nicolas Corpataux            | M. Alexandre Waeber                    |
| o Centre éducatif et scolaire de la Glâne CESL/G                                 | Romont          | M. Nicolas Corpataux            | Mme Evelyne Badoud Grandjean           |
| <b>Fondation HorizonSud</b>                                                      |                 |                                 |                                        |
| o Ateliers, Résidences et Appartements                                           | Marsens         | Mme Laurence Brand Corsani      | M. Bernard Bosson                      |
| <b>Fondation l'Eau Vive</b>                                                      |                 |                                 |                                        |
| o Foyer des apprentis                                                            | Fribourg        | M. Claude Grandjean             | Mme Liliana Chiacchiari                |
| <b>Fondation l'Estampille</b>                                                    |                 |                                 |                                        |
| o Ateliers                                                                       | Fribourg        | Mme Francine Defferrard         | M. Stéphane Renz                       |
| <b>Fondation la Belle Etoile</b>                                                 |                 |                                 |                                        |
| o Ateliers, résidentiel foyer, appartements supervisés                           | Châtel-St-Denis | M. Jean-Luc Mossier             | Mme Rosa Perroud                       |
| <b>Fondation Le Torry</b>                                                        |                 |                                 |                                        |
| o Centre de traitement des dépendances spécialisé en alcoologie                  | Fribourg        | M. Jean-Christophe A Marca      | M. Thierry Radermecker                 |
| <b>Fondation le Tremplin</b>                                                     |                 |                                 |                                        |
| o Foyers, ateliers d'occupation, appartements protégés, service social           | Fribourg        | M. Dominique Rhême              | M. Cédric Fazan                        |
| <b>Fondation les Buissonnets</b>                                                 |                 |                                 |                                        |
| o Services généraux                                                              | Fribourg        | Fr. Ursula Schneider Schüttel   | vacant                                 |
| o Home Ecole Romand                                                              | Fribourg        | Comité : M. Cédric Schneuwly    | Mme Christine Alexander Sax            |
| o Schulheim                                                                      | Fribourg        | Comité : Hr. Vincent Fehr       | ad interim Mme Beatrice Grindat        |
| o Homato                                                                         | Fribourg        | Comité : Mme Gorana Vauthey     | M. Mario Seebacher                     |
| o Service éducatif itinérant sei-fribourg / Centre de thérapie physioergo        | Fribourg        | Comité : Mme Eleonora Schneuwly | Mme Marianne Schmuckli                 |
| <b>Fondation de la Sainte Famille</b>                                            |                 |                                 |                                        |
| o Institut Les Peupliers — Ecole spécialisée et Internat                         | Le Mouret       | M. Luke Gillon                  | M. Daniel Gonzalez                     |
| <b>Fondation pour la femme et l'enfant</b>                                       |                 |                                 |                                        |
| o Aux Etangs                                                                     | Fribourg        | Mme Judith Meuwly Correll       | Mme Debora Belloy                      |
| <b>Fondation pour les Classes d'enseignement spécialisé de la Gruyère</b>        |                 |                                 |                                        |
| o CENSG — Centre scolaire et éducatif de la Gruyère                              |                 |                                 |                                        |
| o SLPPG — Service de logopédie, psychologie et psychomotricité de la Gruyère     | Bulle           | M. Patrice Borcard              | M. Didier Jonin                        |
| <b>Fondation Saint-Louis</b>                                                     |                 |                                 |                                        |
| o Home et ateliers                                                               | Fribourg        | Mme Mirjam Ballmer              | M. Thierry Bourquenoud                 |
| <b>Fondation Transit</b>                                                         |                 |                                 |                                        |
| o Lieu d'accueil et évaluation                                                   | Granges-Paccot  | Mme Antoinette De Weck          | M. Pascal Schweizer                    |
| <b>Mouvement Enfance et Foyers</b>                                               |                 |                                 |                                        |
| o Nid Clairval                                                                   | Givisiez        | M. Jean Bourgknecht             | M. Raphaël Glassey                     |
| <b>Stiftung des Seebezirks für erwachsene Behinderte</b>                         |                 |                                 |                                        |
| o SSEB — Geschützte Werkstatt und Wohnform, Wohnschule und Wohnhaus              | Muntelier       | Hr. Heinz Etter                 | Hr. Pierre Aufranc                     |
| <b>Stiftung ssb</b>                                                              |                 |                                 |                                        |
| o Wohngruppen und Wohnen im Alter, Werkstätten (Tafers und Schmitten)            | Tafers          | Hr. Elmar Perler                | M. Bojan Seewer                        |
| <b>Stiftung für Menschen mit psychischer Beeinträchtigung in Deutschfreiburg</b> |                 |                                 |                                        |
| o applico — Wohnen+Arbeiten (Schmitten, Murten, Plaffeien)                       | Schmitten       | Hr. George Riesen               | Fr. Rahel Suter und Hr. Michael Perler |
| <b>Stiftung Heimelig</b>                                                         |                 |                                 |                                        |
| o Kinderheim Heimelig und AWG Sunneblume                                         | Kerzers         | Hr. Erich Hirt                  | Fr. Noëlle Schär                       |
| <b>Wohn- und Werkgenossenschaft Sonnegg</b>                                      |                 |                                 |                                        |
| o Wohnheim – Kurszentrum Sonnegg                                                 | Zumholz         | Fr. Canisia Aebischer           | Fr. Anita Brühlhart                    |



# Institutions socio-éducatives

Un espace de réflexions et d'échanges sur les perspectives d'action et de développement en matière d'éducation sociale pour les personnes mineures et jeunes adultes placés en milieu résidentiel sur mandat de la justice civile ou pénale ou sur demande d'un service de protection de la jeunesse.

## Institutions membres

Les Traversées accompagnements adolescentes, Courtaman — Fondation Fribourg pour la Jeunesse : Foyer St-Etienne, Foyer des Bonnesfontaines, Préfo, Time-Out — Foyer des Apprentis — Aux Etangs — Transit — Le Nid Clairval — Kinderheim Heimelig — Le Bosquet — Les Peupliers

En 2020, les membres de la commission permanente « *Institutions socio-éducatives pour mineurs et jeunes adultes* » se sont réunis à six reprises.

Difficile de passer sous silence la pandémie qui a freiné les travaux de la commission puisque 2 séances ont été annulées dont la journée de formation inter-institution prévue le 24.11.20. Néanmoins, parmi les thèmes abordés, soulignons :

### La convention de collaboration inter-institutionnelle RFSM-SEJ-INFRI

o Une partie du projet a été mis sous toit par la signature des contrats de collaboration entre le RFSM et les institutions qui se sont annoncées pour les prestations de liaison psychiatrique.

### La rencontre avec la Direction du Service de l'Enfance et de la Jeunesse

o La « traditionnelle » rencontre avec le SEJ a pu être maintenue. A relever que c'est avec ce service que nous entretenons la majeure partie de nos collaborations. L'application d'une mesure de placement ordonnée, synonyme d'aide contrainte, demande une étroite coopération pour qu'autant ce peut, elle reste bienveillante pour les bénéficiaires.

### Les trois rencontres avec le Service de la Prévoyance Sociale

o La première rencontre a été consacrée à la gestion de la pandémie dans *Institutions socio-éducatives pour mineurs et jeunes adultes*, à savoir :

- le maintien ou non pour les enfants des ouvertures dans leur famille,
- les nouvelles admissions et l'application des procédures de placement,
- la faisabilité des rencontres de réseau.

o Lors de la deuxième séance la mise en application, dans les concepts des institutions, de la LIFAP et du RIFAP a été traitée, notamment une réflexion sur la philosophie des sanctions.

o En décembre, nous avons pris connaissance des observations faites par l'OFJ dans le cadre de l'examen de reconnaissance qui a lieu tous les quatre ans.

o La préoccupation d'une planification pour répondre aux besoins institutionnels pour les mineurs a été communiquée.

Jean-Luc Kuenlin  
Président

# Addictions

Cela n'étonnera personne : cette année a été un peu bousculée. Que ce soit au niveau de nos institutions et des prestations fournies que sur les plans professionnels et personnels, à cause, ou parfois grâce, à la COVID-19, nous avons dû nous adapter, apprendre, créer, accepter, renoncer, différer, résister...

Les membres de la Commission Addictions se sont réunis 3 fois (en février, juillet et septembre 2020) en présentiel avec la participation active de notre secrétaire général, Olivier Spang. En dehors de ces rencontres, nous avons fourni un travail conséquent et collaboré par les voies informatiques. Nous avons ainsi produit un « modèle d'impacts » visant à mettre en lumière l'utilité et la pertinence de nos prestations. Il en ressort également un paradoxe : mieux nous remplissons nos missions et mieux nous adaptons nos interventions aux besoins des personnes en situation d'addictions... moins elles sont visibles de la population, moins les problématiques sont considérées comme importantes et urgentes par les pouvoirs publics.

La phase suivante est celle de la communication. Le défi est de pouvoir dépasser le paradoxe et de mettre en lumière la pertinence, la capacité d'adaptation et l'efficacité du dispositif fribourgeois actuel dans son travail socioéducatif dans le domaine des addictions en termes « audibles » pour nos partenaires des sphères politiques et des administrations publiques. Nous serons épaulés par l'entreprise Virtù Public Affairs spécialisée dans la communication et la vulgarisation scientifique. Une campagne de sensibilisation devrait voir le jour dès que la situation sanitaire nous le permettra. Nous espérons revenir vers vous en 2021 avec nos expériences et retours de cette aventure interinstitutionnelle.

Je profite de ces lignes pour remercier chaleureusement les directions membres de la Commission et leurs équipes, le Comité d'INFRI et son secrétaire général pour le travail effectué, parfois dans des conditions acrobatiques.

## Institutions membres

Le Radeau — Le Torry — Le Tremplin  
— REPER

Cédric Fazan  
Président



# Commission CCT

La commission permanente CCT se compose de praticiens de l'application de la CCT INFRI-FOPIS dans les institutions, que ce soient des directions d'institution ou des professionnels RH. Comme partout, l'année 2020 a été marquée par le COVID et les activités de la commission ont été un peu réduites, en raison des limitations de réunion. Heureusement, l'événement-phare de l'année — l'après-midi sur le droit du travail — a pu se tenir à satisfaction.

## Liste des membres de la commission permanente CCT 2021

### Président

- o M. Claude Chassot, directeur de St-Camille
- o M. Nicolas Gachet, responsable de l'administration et des finances d'HorizonSud
- o M. Daniel Gonzalez, directeur des Peupliers
- o M. Jean-Luc Stucky, administrateur de la Fondation Glânoise
- o M. Thierry Bourquenoud, directeur St-Louis
- o M. Jean-Pierre Corpataux, administrateur Les Buissonnets
- o M. Jean-Luc Kuenlin, directeur FFJ - Fondation de Fribourg pour la Jeunesse
- o Mme Elisabeth Reber, directrice du Bosquet
- o Mme Caroline Chariatte, responsable RH Clos Fleuri

Olivier Spang  
Secrétaire général

2020 aura été la dernière année d'exercice de la présidente Mme Anne Jochem qui a assumé cette fonction parfaitement pendant quatre ans. Elle a quitté son poste aux Buissonnets à la fin de l'année et a donc également quitté la commission CCT. Nous la remercions chaleureusement pour son engagement. La commission a également vu le départ de Mme Sarah Minder, de Clos Fleuri.

La commission CCT s'est réunie à deux reprises pendant l'année, et a dû annuler à cause du COVID trois séances planifiées. Comme les membres étaient fortement mis à contribution par la situation sanitaire et que les relations de partenariat avec la FOPIS se sont également suspendues, cela s'est imposé et n'a pas porté à conséquences.

Les sujets qui ont été abordés en séances sont les suivants :

- o Réduction du droit aux vacances en cas d'incapacité maladie/accident partielle
- o Charte de collaboration avec la FOPIS
- o Thèmes de négociation 2020
- o Casiers judiciaires
- o Mise en œuvre du contrôle de l'égalité des salaires selon la LEg
- o Changement de caisse d'allocations familiales
- o Allocations employeurs pour les apprentis
- o etc.

Cette année était aussi l'occasion pour la commission de tester un nouveau concept d'événement pour les membres d'INFRI : un après-midi thématique sur le droit du travail. Il semblait aux membres de la commission qu'il serait utile de proposer aux responsables des institutions des exposés thématiques approfondis sur les questions qui sont traitées régulièrement au sein de la commission. Il a donc été décidé d'organiser un après-midi au mois de mai et d'y inviter toutes les institutions. L'intérêt a été immédiatement grand pour un tel événement, avec beaucoup d'inscriptions.

La situation sanitaire du printemps a provoqué l'annulation de cette séance, mais elle a finalement pu se tenir le 8 octobre, à Grangeneuve (avec plan de protection). Avec plus de 60 participant-e-s, cet après-midi a été un véritable succès. Le sujet abordé à cette occasion par l'orateur du jour, Me Adrien de Steiger, concernait la résiliation des contrats de travail et ses différents aspects en lien avec le droit du travail en général et la CCT INFRI-FOPIS en particulier. Le sujet a été traité de manière très complète par Me de Steiger et il a passionné les participant-e-s. Au vu du succès de cet événement, des après-midis similaires seront proposés régulièrement sur divers sujets de droit du travail et des assurances sociales.





# Rapport Pôle confiance

## Protection de l'intégrité personnelle dans les institutions

Le lancement du Pôle confiance par INFRI a eu lieu en janvier 2019. Dans ce système, six personnes de confiance — des médiateur et médiatrices reconnu-e-s — sont à disposition du personnel des institutions qui ont signé la charte pour des entretiens-conseils en cas de situation de harcèlement ou conflits graves. Les deux premières heures d'entretien sont alors prises en charge par INFRI.

Il y a maintenant 33 institutions (sur 45) qui ont signé la charte du Pôle confiance, les écoles spécialisées ayant un système de gestion des conflits un peu différent pour le personnel enseignant. Le système s'est donc très bien diffusé, et les activités se déploient au fur et à mesure que ses prestations sont connues du personnel.

Les interventions des personnes de confiance en 2019 se sont limitées aux institutions qui ont démarré tout de suite, et le système n'était pas encore bien connu. Donc les interventions ont été peu nombreuses : 6 heures d'interventions en tout, réparties dans quatre institutions, pour un total de CHF 1'500 de contributions INFRI.

En 2020, 35 heures d'intervention ont été fournies par les personnes de confiance, ceci dans dix institutions différentes, soit une moyenne de 3.5 h par institution. Cette large distribution montre que les problèmes sont plutôt ponctuels et que le système joue son rôle de prévention et permet de désamorcer certaines situations avant qu'elles ne se dégradent. Le coût des interventions du Pôle confiance facturé en 2020 se monte à CHF 8'769.25 (TVA comprise), ce qui est en-dessous du budget qui avait été prévu de CHF 20'000.

Nous n'avons pas toutes les informations sur le suivi de ces interventions, puisqu'il s'agit d'une « boîte noire » qui ne fait pas l'objet de publicité, même si nous savons que la plupart se sont réglées dans le délai de deux heures de l'intervention du Pôle confiance. Certaines situations dans une institution précise — qui dispose d'un accord particulier avec la personne de confiance — ont été suivies par du travail d'équipe ou une médiation.

La prestation Pôle confiance continue bien sûr en 2021 selon les mêmes modalités, en espérant que ce dispositif puisse soutenir positivement la gestion de certaines situations délicates qui peuvent toucher le personnel dans les institutions. Nous attendons un accroissement des interventions avec la diffusion de l'information au personnel, qui pourra être assumée par le budget prévisionnel destiné au Pôle confiance.

# Comptes et budgets

| Compte de résultat                                   | Comptes<br>2019   | Budget<br>2020    | Comptes<br>2020   | Budget<br>2021    | Budget<br>2022    |
|------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Produits</b>                                      |                   |                   |                   |                   |                   |
| Contributions CCT des membres                        | 190 857,55        | 180 000,00        | 189 788,75        | 190 000,00        | 190 000,00        |
| Cotisations INFRI des membres                        | 114 817,90        | 110 000,00        | 114 033,90        | 110 000,00        | 115 000,00        |
| Autres produits                                      | 4 931,60          | 2 500,00          | 5 840,25          | 2 500,00          | 3 000,00          |
| <b>Total produits</b>                                | <b>310 607,05</b> | <b>292 500,00</b> | <b>309 662,90</b> | <b>302 500,00</b> | <b>308 000,00</b> |
| <b>Charges</b>                                       |                   |                   |                   |                   |                   |
| <b>Charges de personnel</b>                          |                   |                   |                   |                   |                   |
| Salaires secrétariat général                         | 128 220,70        | 130 000,00        | 128 454,20        | 130 000,00        | 130 000,00        |
| Salaires secrétariat administratif                   | 25 724,10         | 27 000,00         | 26 284,40         | 27 000,00         | 27 000,00         |
| Jetons de présence                                   | 15 789,35         | 18 000,00         | 10 415,60         | 18 000,00         | 18 000,00         |
| Jetons pour secrétariat commissions                  | 2 530,00          | 3 500,00          | 2 650,00          | 3 500,00          | 3 500,00          |
| Rémunération commission arbitrale                    | 1 830,00          | 2 000,00          | 422,90            | 2 000,00          | 2 000,00          |
| Charges sociales                                     | 35 664,30         | 38 000,00         | 36 570,75         | 38 000,00         | 38 000,00         |
| Frais de déplacement                                 | 1 243,15          | 1 500,00          | 692,00            | 1 500,00          | 1 500,00          |
| Frais de formation continue                          | 2 200,00          | 3 000,00          | 3 850,00          | 3 000,00          | 4 000,00          |
| <b>Total charges de personnel</b>                    | <b>213 201,60</b> | <b>223 000,00</b> | <b>209 339,85</b> | <b>223 000,00</b> | <b>224 000,00</b> |
| <b>Autres charges d'exploitation</b>                 |                   |                   |                   |                   |                   |
| Loyer                                                | 7 200,00          | 7 200,00          | 7 200,00          | 7 200,00          | 7 200,00          |
| Matériel et frais de bureau                          | 6 950,20          | 7 000,00          | 5 553,85          | 7 000,00          | 7 000,00          |
| Traductions                                          | 2 789,00          | 6 000,00          | 5 294,00          | 6 000,00          | 6 000,00          |
| Cotisations                                          | 1 400,00          | 1 700,00          | 1 340,00          | 1 700,00          | 1 700,00          |
| Dons et cadeaux                                      | 644,70            | 500,00            | 881,65            | 600,00            | 1 000,00          |
| Honoraires de tiers                                  | 1 522,45          | 2 000,00          | 2 666,85          | 2 000,00          | 4 000,00          |
| Site internet et intranet                            | 3 407,60          | 3 000,00          | 400,25            | 4 000,00          | 4 000,00          |
| Maintenance informatique                             | 3 065,75          | 3 000,00          | 1 160,55          | 4 000,00          | 4 000,00          |
| Mise en place stratégie                              | 4 907,45          | 0,00              | 0,00              | 0,00              | 0,00              |
| Annonces dans les journaux                           | 0,00              | 1 000,00          | 0,00              | 1 000,00          | 1 000,00          |
| Frais d'impression                                   | 4 566,25          | 5 000,00          | 4 306,50          | 5 000,00          | 5 000,00          |
| Frais de publication de CCT                          | 575,00            | 1 000,00          | 874,00            | 1 000,00          | 1 000,00          |
| Prestations aux institutions                         | 12 467,30         | 33 000,00         | 35 158,50         | 40 000,00         | 50 000,00         |
| <b>Total autres charges d'exploitation</b>           | <b>49 495,70</b>  | <b>70 400,00</b>  | <b>64 836,15</b>  | <b>79 500,00</b>  | <b>91 900,00</b>  |
| <b>Résultat avant charges et produits financiers</b> | <b>47 909,75</b>  | <b>-900,00</b>    | <b>35 486,90</b>  | <b>0,00</b>       | <b>-7 900,00</b>  |
| Intérêts sur compte courant                          | -100,00           | -250,00           | 0,00              | -250,00           | -100,00           |
| Frais de banque                                      | 120,95            | 200,00            | 191,20            | 250,00            | 250,00            |
| <b>Charges et produits financiers</b>                | <b>20,95</b>      | <b>-50,00</b>     | <b>191,20</b>     | <b>0,00</b>       | <b>150,00</b>     |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                       | <b>47 888,80</b>  | <b>-850,00</b>    | <b>35 295,70</b>  | <b>0,00</b>       | <b>-8 050,00</b>  |
| <b>Résultat exceptionnel</b>                         |                   |                   |                   |                   |                   |
| Dissolutions de provisions                           |                   |                   |                   |                   | -10 000,00        |
| Affectations aux provisions                          | 40 000,00         | 20 000,00         | 30 000,00         |                   |                   |
| Charges extraordinaires                              |                   |                   |                   |                   |                   |
| Produits extraordinaires                             | -514,00           |                   |                   |                   |                   |
| <b>Résultat exceptionnel</b>                         | <b>39 486,00</b>  | <b>20 000,00</b>  | <b>30 000,00</b>  | <b>0,00</b>       | <b>-10 000,00</b> |
| <b>Résultat de l'exercice</b>                        | <b>8 402,80</b>   | <b>-20 850,00</b> | <b>5 295,70</b>   | <b>0,00</b>       | <b>1 950,00</b>   |
| <b>BÉNÉFICE / PERTE / COMPTE DE RÉSULTAT</b>         | <b>8 402,80</b>   | <b>-20 850,00</b> | <b>5 295,70</b>   | <b>0,00</b>       | <b>1 950,00</b>   |



# Bilan 2020

| Actifs                                                | 31.12.2020        | 31.12.2019        |
|-------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Compte courant bancaire                               | 338 734,11        | 304 455,46        |
| Compte dépôt bancaire                                 | 200 000,00        | 200 000,00        |
| <b>Tresorerie et actifs</b>                           | <b>538 734,11</b> | <b>504 455,46</b> |
| Débiteur cotisations membres                          | 590,00            | 1 173,40          |
| Impôt anticipé à récupérer                            |                   |                   |
| Débiteur AVS                                          |                   |                   |
| Débiteur LAA et APG                                   | 110,70            | 115,80            |
| Autres créances à court terme                         | 1 980,00          |                   |
| <b>Créances à court terme</b>                         | <b>2 680,70</b>   | <b>1 289,20</b>   |
| Charges constatées d'avance                           |                   | 4 133,00          |
| <b>Actifs de régularisation (actifs transitoires)</b> | <b>0,00</b>       | <b>4 133,00</b>   |
| <b>Actifs circulants</b>                              | <b>541 414,81</b> | <b>509 877,66</b> |
| Mobilier d'exploitation                               | 1,00              | 1,00              |
| <b>Actifs immobilisés</b>                             | <b>1,00</b>       | <b>1,00</b>       |
| <b>TOTAL ACTIFS</b>                                   | <b>541 415,81</b> | <b>509 878,66</b> |

| Passifs                                                                 | 2020              | 2019              |
|-------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Créanciers à court terme                                                | 1 699,90          | 1 508,20          |
| Créancier groupe INSOS Fribourg                                         |                   |                   |
| Créancier AVS                                                           |                   | 82,70             |
| Créancier caisse de prévoyance                                          |                   | 3 962,35          |
| Créancier LAA APG                                                       | 94,80             |                   |
| <b>Dettes à court terme</b>                                             | <b>1 794,70</b>   | <b>5 553,25</b>   |
| Provision mobilier / informatique                                       | 10 000,00         | 10 000,00         |
| Provision prestations aux institutions (anc. développement stratégique) | 75 000,00         | 75 000,00         |
| Provision formation professionnelle                                     | 9 890,80          | 9 890,80          |
| Provision étude RIFA                                                    |                   |                   |
| Provision caisse de pension                                             | 70 000,00         | 40 000,00         |
| <b>Capitaux étrangers à long terme</b>                                  | <b>164 890,80</b> | <b>134 890,80</b> |
| Capital                                                                 | 369 434,61        | 361 031,81        |
| Bénéfice reporté / Perte reportée                                       |                   |                   |
| Bénéfice de l'exercice / Perte de l'exercice                            | 5 295,70          | 8 402,80          |
| <b>Capitaux propres</b>                                                 | <b>374 730,31</b> | <b>369 434,61</b> |
| <b>TOTAL PASSIFS</b>                                                    | <b>541 415,81</b> | <b>509 878,66</b> |

|                                                          |            |            |
|----------------------------------------------------------|------------|------------|
| <b>Engagements hors bilan</b>                            | 31.12.2020 | 31.12.2019 |
| Engagement hors bilan en cas de résiliation par INFRI    | 556 964,00 | 546 664,00 |
| Engagement hors bilan en cas de résiliation par la CPPEF | 245 187,00 | 229 025,00 |



# Commentaire des comptes

L'année 2020 d'INFRI a été positive du point de vue comptable. Bien sûr, les comptes ont été impactés par la pandémie actuelle: suite à l'annulation de plusieurs réunions, les dépenses attendues ont été un peu inférieures aux prévisions.

## Comptes de fonctionnement et bilan 2020

Les comptes annuels 2020 ont été équilibrés. Les recettes des contributions, les coûts salariaux et les charges sociales sont stables et dans l'ensemble conformes au budget. Comme beaucoup de réunions ont été annulées en raison de la pandémie, les frais liés aux jetons de présence ont baissé de manière significative.

Les dépenses suivantes ont été attribuées au compte « Prestations aux institutions » :

- o Pôle confiance, coûts des entretiens avec les personnes de confiance: CHF 9'000
- o Lancement du nouveau projet « Infri'guide », catalogue des prestations des institutions: CHF 23'000

Le résultat final de l'année présente un excédent de recettes de CHF 17'000. Le budget 2020 prévoyait un apport de CHF 20'000 à la provision pour la caisse de pension. Le comité d'INFRI a accepté d'attribuer CHF 10'000 supplémentaires à cette provision, ce qui la porte à un total de CHF 70'000.

Toutes les dettes et créances à court terme ont été réglées au début de l'année 2021.

À partir de cette année, la double signature à l'interne du secrétariat a désormais été mise en place pour le paiement des factures.

## Budget 2022

Pour l'année prochaine, les charges et recettes principales ont été maintenues au même niveau que les années précédentes. Les charges de fonctionnement usuelles n'ont quant à elles été que légèrement corrigées en fonction des comptes 2020.

Un montant de CHF 50'000 a été attribué à la rubrique du compte de fonctionnement « Prestations aux institutions » qui sera amenée à se développer. Elle servira principalement au Pôle confiance ainsi qu'au soutien financier du projet de soins palliatifs Voltigo, par exemple. De nouveaux projets pourraient également voir le jour.

Au bilan, il est prévu de dissoudre un montant de CHF 10'000 de la provision « Prestations aux institutions » pour financer les projets en cours et à venir.





Association fribourgeoise des institutions spécialisées  
Freiburger Verband der spezialisierten Institutionen

9, av. Jean-Paul II  
1752 Villars-s-Glâne

Tél. : 026 424 76 24  
[www.infri.ch](http://www.infri.ch) — [info@infri.ch](mailto:info@infri.ch)